

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME



Edition N°1392 du Mardi 25 Novembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

REPRÉSENTANT
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



AHMED ATTAF
PARTICIE À LA SÉANCE
INAUGURALE DU 7^e SOMMET UA-UE

P. 16

AADL3



LES SOUSCRIPTEURS APPELÉS
À CONSULTER LES RECOURS
VIA LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE

P. 16

LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE
«DIPLOMAZIA ECONOMICA ITALIANA»

UN DOSSIER
CONSACRÉ
À L'ALGÉRIE

La revue "Diplomazia Economica Italiana", dans son dernier numéro, a consacré un grand dossier à l'économie algérienne, mettant en lumière la dynamique de diversification économique engagée dans le pays et l'intérêt croissant des entreprises italiennes pour le marché national.

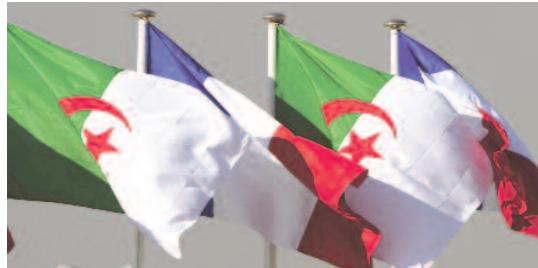


P. 6

RÉUNION
DU GOUVERNEMENT

LES LIGNES FERROVIAIRES EST ET OUEST
ET DEUX AUTRES DOSSIERS EXAMINÉS

P. 3



RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

MACRON PLAIDE
POUR UNE «RELATION
APAISÉE» AVEC ALGER

P. 3

FILIÈRE BOIS EN ALGÉRIE

UNE PROGRESSION
REMARQUABLE

Cette dynamique
a permis de réduire
la facture
d'importation,
passée à près
de 50 millions de
dollars en 2024,
contre 700 millions
de dollars il y a
quelques années...

P. 5

SAVIEZ-VOUS

AU PROFIT DES HABITANTS DE LA CITÉ ROUKHI À SOUDANIA

OUVERTURE ET EXTENSION DE NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'ouverture et l'extension de nouvelles lignes au niveau de la cité Roukhi dans la commune de Soudania, depuis hier, dans le cadre de l'amélioration du service de transport public et de la facilitation des déplacements des citoyens. "En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à améliorer le service de transport public, l'ETUSA informe ses usagers de l'ouverture et de l'extension de nouvelles lignes desservant la cité Roukhi à partir de lundi 24 novembre", précise le communiqué. Il s'agit de la ligne 229 reliant la cité Roukhi à Soudania-Centre, le premier départ étant prévu à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 18h30 depuis Soudania-Centre,

avec une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes et au prix de 20 DA. Le programme comprend également la ligne 526 reliant la cité Roukhi à la station 2-Mai (Taourah), en passant par les Cités vertes d'Ouled Fayet, le premier départ étant programmé à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 17h00 depuis la station 2-Mai, au tarif de 50 DA. A cette occasion, l'ETUSA a indiqué la modification et l'extension de l'itinéraire de deux lignes supplémentaires : la ligne 3 reliant la cité Roukhi à la station Chevalley en passant par Soudania et Bouchaoui (premier départ à 6h00 depuis Roukhi et le dernier à 19h00 depuis Chevalley, au tarif de 30 DA), ainsi que la ligne 708, reliant la cité Roukhi à la station Chevalley, en passant par Soudania et le parc Dounia, (premier départ à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 18h00 depuis Chevalley, au tarif de 30 DA).



ALGER DÉMANTÈLEMENT D'UN ATELIER CLANDESTIN IMPLIQUÉ DANS LA FRAUDE ALIMENTAIRE

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Mendil, section de Douera (Alger), ont mis fin aux agissements d'une bande criminelle impliquée dans la fraude alimentaire avec falsification de la date de péremption des produits alimentaires, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de la préservation de la santé publique, la brigade territoriale de la GN d'Ouled Mendil, section de Douera, a mis fin à l'activité d'une bande criminelle impliquée dans la fraude alimentaire et qui modifiait la date de péremption des produits alimentaires destinés à la consommation humaine", précise le communiqué. Agissant sur la base d'informations parvenues à la section de Douera, concernant "un entrepôt de stockage de lait en poudre subventionné, périmé et utilisé dans la confection des fromages", les



services de la Direction du commerce et le bureau d'hygiène de la commune, "en coordination avec le procureur de la République, ont constaté après déplacement sur les lieux que l'atelier ne disposait d'aucun document administratif l'autorisant à exercer cette activité commerciale", selon le communiqué.

L'opération s'est soldée par "la saisie de 400 sachets de lait en poudre impropre à la consommation et de fromages périmés, 660 kg de matière première périmée, 3.792 kg de fromage prêt à la consommation, 25 cartons contenant des couvercles en plastique pour emballage, 175 sachets de poudre de sodium, d'étiquettes falsifiées d'un produit d'une société privée".

"Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause qui seront présentés devant les juridictions compétentes, pour délit de spéculation illicite sur un produit de base, délit de stockage de matières premières sans autorisation, exploitation d'une chambre froide non déclarée, délit de falsification d'un produit, délit d'utilisation de produits alimentaires périmés, et délit d'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce", conclut le communiqué.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE L'ARPCE LES CANDIDATS ADMIS NOTIFIÉS PAR E-MAIL

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a indiqué, dimanche dernier dans un communiqué, que les candidats présélectionnés et admis au concours de recrutement qu'elle a annoncé auparavant seront notifiés automatiquement par e-mail.

"Les candidats présélectionnés du concours de recrutement annoncé le 6 octobre dernier recevront automatiquement des e-mails pour les informer de l'acceptation de leur candidature, conformément aux conditions définies pour les postes ouverts", précise le communiqué.

A cet effet, l'Autorité invite "les candidats à consulter leur messagerie électronique, y compris le dossier des courriels indésirables". Concernant le calendrier des entretiens, l'Autorité "contactera progressivement les candidats dont les dossiers ont été retenus pour les informer de la date de chaque entretien", notant que "les entretiens de sélection ont effectivement commencé le 16 novembre courant et se poursuivent jusqu'à ce jour", ajoute la même source.

"L'opération de sélection se déroule en toute transparence et efficacité", a insisté l'Autorité qui a exprimé "son engagement total envers les principes de transparence, de mérite et de compétence, ainsi que sa volonté de garantir une organisation équitable et structurée du processus de recrutement", selon la même source.

UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT ET INSTITUT CHINOIS DE RECHERCHE SUR LES CULTURES OLÉAGINEUSES

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION

L'université "Ahmed Benyahia El Wachid" de Tissemsilt a récemment conclu un accord-cadre de coopération avec l'Institut chinois de recherche sur les cultures oléagineuses, a indiqué dimanche dernier le recteur de l'établissement, Dr Abdelghani Choucha. Selon le recteur, l'accord a été signé avec l'Institut de recherche sur les cultures oléagineuses relevant de l'Académie chinoise des sciences agricoles à Pékin. Il a été paraphé au nom de l'université de Tissemsilt par le vice-recteur, Dr Laakab Djilali, qui représentait le recteur lors du Forum sino-africain de l'innovation et de la coopération, tenu en Chine du 19 au 21 novembre derniers.



Dr Choucha a précisé que cette convention s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat international de l'université. Elle vise à ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration entre les deux institutions, notamment à travers le développement de programmes d'échanges, la réalisation d'activités scientifiques conjointes, ainsi que le partage de résultats de recherche universitaires et de laboratoire. L'accord porte également sur l'échange de publications scientifiques dans le domaine des cultures oléagineuses et des variétés à haut rendement.

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien Alger16 enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien Alger16 s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Ségle social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Algér
SIA (Centre)

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

MACRON PLAIDE POUR UNE «RELATION APAISÉE» AVEC ALGER

La diplomatie française officielle continue d'émettre des signaux clairs et convergents en faveur d'une reprise sereine et constructive des relations avec l'Algérie, confirmant l'abandon de la logique de bras de fer et l'adoption d'une approche résolument plus apaisée. Cette volonté, visiblement au cœur des préoccupations de Paris, a été réaffirmée au plus haut niveau de l'État.

C'est le président français, Emmanuel Macron, lui-même, qui a été l'auteur d'un message que l'on peut qualifier de particulièrement positif, destiné à relancer la dynamique des relations franco-algéries. Lors d'un point de presse tenu dimanche dernier, en marge des travaux du Sommet du G20 à Johannesburg (Afrique du Sud), le chef de l'État français a exprimé son souhait de bâtir une relation «apaisée» avec l'Algérie, tout en reconnaissant les défis à surmonter.

Interrogé sur les perspectives bilatérales, le locataire de l'Élysée a déclaré : « Moi, je veux bâtir une relation d'avenir qui soit apaisée, mais on doit corriger beaucoup de choses et on sait que sur beaucoup de sujets, sécurité, migratoire, économique, on n'est pas dans une situation satisfaisante. » Ce ton, qui s'éloigne manifestement de toute velléité de confrontation, marque l'engagement de la France à initier un nouveau chapitre de coopération, malgré les divergences existantes sur des dossiers sensibles.

LE PRINCIPE DU "RESPECT ET EXIGENCE"

Les propos du Président Macron s'inscrivent dans la nouvelle orientation souhaitée par Paris pour relancer les relations bilatérales. Cette volonté est réaffirmée à plusieurs niveaux du côté français, ce qui démontre que Paris insiste pour que la relance s'opère dans les meilleurs délais. Au G20 de Johannesburg, le Président Macron a



repris le même mot d'ordre brandi récemment par ses ministres : celui du « respect et l'exigence ». Ce binôme semble désormais constituer le socle conceptuel sur lequel la France souhaite reconstruire son partenariat avec Alger, suggérant une relation équilibrée et franche.

Interrogé sur la rencontre très attendue entre lui et le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, Emmanuel Macron a souligné la nécessité d'une préparation rigoureuse. « Une rencontre se fera au moment où on l'aura préparée pour avoir des résultats », a-t-il répondu, indiquant que l'objectif n'est pas la rencontre en elle-même, mais les résultats concrets qu'elle doit engendrer pour les deux nations.

Enfin, dans un geste de dissociation notable, le Président français a tenu à prendre ses distances avec les discours polarisants. Il a notamment déploré les tentatives d'instrumentalisation de la relation bilatérale par des forces politiques internes. « Beaucoup de gens veulent faire de l'Algérie une question politique domestique française », a-t-il affirmé, soulignant la complexité et la délicatesse des liens historiques et actuels, qui ne sauraient être réduits à des enjeux de politique intérieure. En cherchant à désamorcer les tensions

et en prônant un dialogue préparé et respectueux, la France officielle envoie un message fort : l'heure est à la reconstruction d'un partenariat durable et mutuellement bénéfique, loin des confrontations passées.

CONCRÉTISER LES INTENTIONS

Cet assouplissement des relations entre Alger et Paris a été notamment perceptible depuis la nomination du gouvernement Lecornu, qui a vu le départ de Rettaïeb et l'arrivée de Laurent Nunez à l'Intérieur. Depuis, le discours français a sensiblement évolué, privilégiant clairement la voie du dialogue.

Cette évolution positive a trouvé un écho favorable à Alger. Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a publiquement confirmé, la semaine dernière, une « reprise des contacts entre la partie algérienne et la partie française ». Il a précisé que ce processus était « antérieur » à la grâce présidentielle accordée récemment à Boualem Sansal par le Président Tebboune. Cette clarification souligne le caractère bilatéral et stratégique de cette relance, qui transcende les événements ponctuels.

Au-delà des déclarations, la volonté de relance s'est traduite par des actes

diplomatiques de haut niveau. La visite, jeudi dernier, de la secrétaire générale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Anne Marie Descôtes, est venue concrétiser l'évolution positive constatée jusque-là uniquement dans les discours. Cette démarche de terrain marque l'engagement de la France à passer des intentions aux actions tangibles.

Interrogé sur les objectifs de cette visite, le porte-parole du Quai d'Orsay, Pascal Confavreux, a évoqué une «une relance de la dynamique, étape par étape, avec la volonté d'avoir des résultats concrets ». Il a ensuite détaillé les priorités de cette relance, alignées sur les attentes exprimées par le ministre : « Il s'agit d'une visite de travail qu'elle mène dans le cadre des priorités exprimées par le ministre, qui sont à la fois le rétablissement de la coopération en matière migratoire, le rétablissement de la coopération en matière de sécurité et aussi la relance de la coopération économique. Tout cela entre dans le cadre d'un dialogue exigeant et qui doit porter des résultats ». Ce dialogue est donc centré sur des dossiers régaliens et économiques de première importance pour les deux capitales.

NÉCESSITÉ D'UNE RELANCE ACCÉLÉRÉE

L'urgence d'une normalisation est palpable du côté français. Paris fait son possible pour que les astres s'alignent rapidement dans l'espérance de clore l'épisode de tensions qui dure depuis seize mois. Cette précipitation s'explique par des enjeux économiques et sécuritaires majeurs, notamment dans le contexte géopolitique régional. La partie française est visiblement poussée à presser en faveur d'une relance rapide des relations avec l'Algérie, avec la conviction que le dialogue est à même d'apporter des résultats étant donné que la méthode dure n'a pas marché.

En privilégiant une approche pragmatique, axée sur des résultats concrets et le respect mutuel, les deux pays tentent de redéfinir un cadre de partenariat bilatéral stable et efficace, indispensable à la gestion des défis communs en Méditerranée et au Sahel.

G. Salah Eddine

RÉUNION DU GOUVERNEMENT LES LIGNES FERROVIAIRES EST ET OUEST ET DEUX AUTRES DOSSIERS EXAMINÉS



Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'homologation des équipements de communications électroniques, lequel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications électroniques. Ce texte a pour objet d'encadrer la vérification de la conformité des équipements de communications

électroniques par rapport aux normes et spécifications applicables en matière, notamment de sécurité et de santé des usagers, de protection des réseaux de communications électroniques et d'interopérabilité. Le Gouvernement a également entamé

l'examen d'un projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données. Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives à la stratégie nationale de transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'interconnexion entre les différentes

institutions et administrations publiques et la réalisation d'une base de données numériques nationale.

Ce texte constitue un cadre juridique, cohérent et opérationnel du système national de gouvernance des données, en consacrant la souveraineté de l'État sur les données d'intérêt national et en garantissant une gestion organisée, sécurisée, transparente des données publiques.

Enfin, et dans le cadre du suivi périodique des grands projets d'investissement structurants, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes de réalisation des projets des chemins de fer miniers Est et Ouest, reliant Bechar et Tindouf sur une distance de 575 km, dans le cadre du projet de Gara Djebilet et entre Annaba et Djebel Onk à Tébessa, sur une distance de 422 km, dans le cadre du projet du phosphate intégré.

R. N.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

PRÈS DE 500 ÉTABLISSEMENTS RÉCEPTIONNÉS À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la réception de 489 établissements éducatifs pour la rentrée scolaire 2025-2026. Un bilan présenté par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire fait aussi état de 502 nouvelles structures prévues pour la prochaine année scolaire.

Le rapport a été présenté dimanche dernier lors d'une réunion coprésidée par le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, et le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui. La rencontre a porté sur l'évaluation de la rentrée actuelle et la préparation de celle de 2026-2027, notamment en matière d'infrastructures éducatives. Ont participé à la réunion les directeurs du logement et des équipements publics de plusieurs wilayas, en présentiel ou par visioconférence. Des membres des deux chambres du Parlement étaient également présents. Selon le bilan, 262 écoles primaires ont été livrées sur les 324 prévues, 154 collèges sur 228 et 73 lycées sur 101. Le taux de réalisation atteint ainsi environ 75 %. Les 164 établissements restants devraient



être livrés avant la fin de l'année 2025.

Le ministère de l'Habitat prend en charge une grande partie de ce programme, notamment dans les nouveaux pôles urbains. Les collectivités locales participent également à la mise en œuvre de ces projets. Pour la rentrée 2026-2027, le programme prévoit la réception de 502 établissements, dont 287 écoles primaires, 170 collèges et 45 lycées, répartis sur l'ensemble du pays. Lors de la réunion, M. Belaribi a rappelé que le nombre d'équipements éducatifs programmés pour 2025 et 2026

représente plus de 80 % de ce qui a été inscrit entre 2020 et 2024. Une évolution qui, selon lui, traduit « l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités au renforcement des infrastructures éducatives ». Il a souligné une « accélération notable » des réalisations : 620 équipements ont été livrés entre 2020 et 2024, tandis que la seule année 2025 en compte 322, soit presque la moitié des réalisations des cinq dernières années. Sur le plan financier, la loi de finances 2026 prévoit une enveloppe de 150 milliards DA pour la construction des établissements éducatifs, contre 67

milliards DA en 2025. Le ministre a aussi annoncé plusieurs mesures pour accélérer les chantiers. Parmi elles : lancer les travaux des écoles en même temps que ceux des nouveaux logements, créer des commissions de wilaya réunissant les directeurs de l'habitat et de l'éducation, et transmettre chaque mois un rapport d'avancement aux ministères concernés. L'objectif est de lever rapidement les obstacles et d'assurer une livraison dans les délais.

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale a estimé que les résultats de la rentrée 2025-2026 sont « meilleurs que ceux de la saison précédente ». Il a salué la « coordination étroite » entre les deux départements, tout en rappelant que le rythme de réalisation « doit encore s'améliorer ».

En livrant un nombre record d'établissements pour la rentrée 2025-2026, le pays fait plus que rattraper son retard : il confirme que, désormais, la construction de l'avenir de la jeunesse algérienne se fait, coûte que coûte, en briques et en béton.

Cheklat Meriem

DGSN

UN PAS EN AVANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIAUX

Un accord de coopération et de partenariat a été paraphé dimanche dernier entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). L'objectif de cette convention est de renforcer les connaissances et les compétences professionnelles du personnel de la Sécurité nationale en matière de services sociaux et d'aide aux citoyens.

Dans son discours prononcé à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a affirmé que l'accord « représente une étape stratégique importante » et aussi une incarnation concrète de la vision visant à construire un système intégré de coopération et de partenariat entre les secteurs gouvernementaux et les organismes nationaux. Il s'inscrit dans le contexte de l'engagement envers les enjeux majeurs fixés par la direction politique de notre pays, au premier rang desquels figure le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui met l'accent sur la qualification des ressources humaines en se basant sur un principe fondamental selon lequel cet investissement est prioritaire et que ces ressources sont la pierre angulaire de toute étape de développement et de croissance. Elle a ajouté, dans le même ordre d'idées, que la formation occupe une place majeure dans le soutien et le renforcement de cette voie en tant que mécanisme efficace pour améliorer et

promouvoir le niveau de connaissances et de performance professionnelle de tous les cadres et agents des différentes agences et institutions étatiques, notant que les projets de coopération dans le domaine de la formation consolident la culture du partenariat efficace et reflètent la prise de conscience collective de son importance en tant que levier fondamental pour développer les compétences et la performance professionnelle et suivre le rythme des transformations actuelles.

La ministre a déclaré que l'État s'efforce d'adopter une politique globale en matière de protection et d'aide sociale pour « toutes les catégories vulnérables dans divers domaines », soulignant la contribution de son secteur à la formation et à la qualification des superviseurs et des professionnels dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation spécialisée, de l'assistance sociale et de la réadaptation professionnelle ».

À cet égard, ce partenariat a été considéré comme une réelle opportunité de renforcer les compétences professionnelles et d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine social, au bénéfice des intérêts et du personnel de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), et plus particulièrement des centres culturels et récréatifs et des institutions d'accueil et de prise en charge des enfants.

Pour sa part, le directeur général de la Sécurité nationale, M. Ali Badaoui, a affirmé que cette coopération était l'aboutissement d'efforts

conjoints et inlassables et l'incarnation de la stratégie visant à renforcer l'intégration institutionnelle entre les différents secteurs de l'État au service de la société et de la nation, soulignant l'importance de la formation, un levier pour qualifier les ressources humaines et améliorer le niveau du service public.

Il a ajouté que cet accord « revêt une importance particulière » car il concerne la formation du personnel de la Sécurité nationale chargé de la gestion des centres sociaux et culturels, des travailleurs sociaux et de leurs assistants, ainsi que des directeurs d'institutions d'accueil et de prise en charge des enfants, ce qui permettra – comme il l'a expliqué – la fourniture de services sociaux de qualité aux membres de la Sécurité nationale, ainsi qu'à leurs familles.

M. Badaoui a estimé que de telles formations contribueront à concrétiser la politique sociale de la DGSN et à « assurer une prise en charge optimale » des besoins sociaux et professionnels des personnes affiliées à ce corps de sécurité.

En mutualisant leur expertise, le ministère de la Solidarité et la DGSN envoient un message puissant : la sécurité du citoyen ne se limite plus à l'ordre public, mais intègre désormais une dimension humaine et sociale essentielle. Cet accord confirme que, pour l'État algérien, investir dans la qualification humaine n'est pas une dépense, mais la véritable garantie d'un service public intégré et bienveillant pour tous.

Abir Menasria

FILIÈRE BOIS EN ALGÉRIE UNE PROGRESSION REMARQUABLE

Dans une conférence organisée à l'occasion de l'ouverture de la 4e édition du Salon international du bois, de la menuiserie, des équipements et des technologies « Algeria Woodtech 2025 », samedi dernier au Palais des expositions à Alger, les participants ont souligné la dynamique entrepreneuriale locale qui est en plein essor et l'innovation des acteurs de la filière bois et dérivés, qui enregistre une progression notable en Algérie.

Durant cette rencontre, tenue à l'initiative de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), en présence de plusieurs délégations ministérielles, d'institutions, ainsi que des membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale, les intervenants ont précisé que la facture d'importation a connu une baisse significative, passant de 700 millions de dollars à seulement 50 millions de dollars en 2024, un résultat rendu possible par la dynamique actuelle du secteur. Selon Djaber Bensdira, président de l'OACIS, le secteur opère une mutation progressive, portée par de nouvelles pratiques industrielles et un renforcement des capacités de production locales. Grâce aux mesures engagées par les pouvoirs publics, notamment les textes réglementaires, les cahiers des charges et les facilitations douanières, la filière enregistre, selon lui, un « saut qualitatif » par rapport aux années précédentes. L'accès prioritaire au foncier industriel et



l'amélioration de l'accès aux matières premières ont permis, entre autres mesures, de renforcer l'offre locale et de réduire significativement le recours aux meubles importés, a-t-il ajouté. M. Bensdira a également mentionné que la filière a fait le choix d'un système centralisé d'importation par navires au lieu de conteneurs dans le but de réduire les coûts logistiques. Cette démarche est jugée « bénéfique pour l'accès aux matières premières, la maîtrise des coûts et l'allègement des dépenses publiques », a-t-il ajouté, précisant que « ces avancées ont facilité la création de centaines d'unités spécialisées dans les portes, la menuiserie et les industries du bois ». Selon M. Bensdira, le renforcement de la production locale bénéficie d'un levier supplémentaire : l'instauration d'un mécanisme d'importation groupée et la priorité donnée au produit national dans les marchés publics.

SUCCÈS À L'EXPORT ET ROLE DE LA FORMATION

Sur le plan de l'exportation, le président de l'OACIS a mis en exergue le succès de la participation au Salon de Nouakchott, où l'intégralité des produits exposés a trouvé preneur et de nouveaux contrats ont été signés. Il a souligné l'importance des événements internationaux et a exprimé sa confiance pour le Salon de Dakar à venir. Avec 26 122 artisans recensés dans la filière bois, le secteur joue un rôle crucial dans le patrimoine national, la valorisation des forêts et la satisfaction de la demande locale, a rappelé de son côté la représentante du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Radia Zekhmi. Le directeur régional d'Alger du commerce intérieur et de la régulation du marché national, Houcine Momen, a quant à lui

apprécié la qualité et l'éventail des produits présentés, affirmant que les actions se poursuivent pour soutenir l'offre nationale et réduire plus qu'avant les importations.

Rappelant que la filière bois est l'une des 23 spécialités recensées dans la nomenclature officielle, la représentante du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hamama Nacib, a exposé la contribution de son ministère à l'épanouissement de ces métiers. Six cursus diplômants y sont offerts, dont la menuiserie bâtiment, la menuiserie maritime, l'ébénisterie, la charpente, l'industrie du bois et la menuiserie d'agencement, de même que des formations qualifiantes en restauration, finition et vernissage. La responsable a indiqué que 4 000 stagiaires suivent actuellement ces cursus.

Omar Lazela

BDL/DEPUIS DÉBUT 2025 PLUS DE 7 MILLIONS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE ENREGISTRÉES

La Banque de développement local (BDL) a enregistré plus de sept millions d'opérations de paiement électronique durant les dix premiers mois de l'année 2025. Cette progression intervient dans un contexte de recours croissant aux services bancaires numériques, les consommateurs cherchant à réduire l'usage de la monnaie fiduciaire, indique la banque dans son dernier bilan.

À ce titre, la BDL précise que 176.533 cartes bancaires (Classique et Gold) sont actuellement en circulation. Ces cartes ont permis de réaliser 7.121.495 opérations de e-paiement depuis janvier, dont plus de cinq millions sur distributeurs et guichets automatiques (DAB et GAB).

Par ailleurs, la BDL recense 138.131 clients inscrits au service électronique e-Banking, qui offre la consultation instantanée des comptes, la possibilité d'effectuer un virement ou de suivre une opération sans se déplacer en agence. Selon la banque, cela illustre « une évolution rapide des habitudes de paiement vers plus de simplicité, de sécurité et de disponibilité 24h/24 ».

L'usage croissant des canaux digitaux a également stimulé les demandes de financement en ligne, « signe d'une appropriation grandissante des



services numériques », souligne l'institution bancaire. Les entreprises profitent elles aussi de cette modernisation grâce aux cartes Corporate, conçues pour faciliter les dépenses professionnelles

et limiter le recours au cash. La version Gold peut atteindre un plafond de 20 millions de DA, permettant un suivi précis via le e-Banking et renforçant la gestion de la trésorerie des sociétés. La BDL met également en avant l'expansion de l'écosystème du paiement électronique grâce aux terminaux de paiement électronique (TPE). Le parc compte aujourd'hui 10.000 TPE, ayant enregistré un volume de transactions supérieur à 12 milliards de dinars sur les dix premiers mois de 2025. « Ce niveau d'activité confirme l'adoption croissante du paiement électronique chez les commerçants et les consommateurs », souligne le bilan.

La transition vers le paiement mobile marque, elle aussi, une avancée significative. L'application Wimpay BDL, connectée au réseau DZ Mobpay, permet le transfert instantané d'argent, le paiement

chez les commerçants via QR code, et la consultation du solde et de l'historique des transactions à tout moment. « Cette solution contribue directement à la réduction de la monnaie fiduciaire et facilite l'inclusion financière au quotidien », indique la BDL.

Parallèlement, la banque rappelle que le paiement scriptural reste « un pilier essentiel du système national ». Le carnet de chèques continue d'être largement utilisé pour sa traçabilité et la sécurité qu'il offre, particulièrement dans les opérations nécessitant un engagement clair et une preuve de paiement incontestable. Dans ce cadre, plus de 2.042 millions de chèques ont été traités via la télécompensation, un dispositif automatisé qui « renforce la fiabilité des échanges, limite la manipulation d'espèces et assure un traitement conforme aux standards bancaires ».

À travers cette combinaison de moyens de paiement, la BDL confirme « son engagement à moderniser le paysage financier national ». « La banque adopte une vision claire : simplifier la vie du citoyen, renforcer la sécurité des transactions et accompagner le pays vers une économie plus transparente, plus moderne et plus inclusive », souligne le bilan, rappelant que ces efforts s'inscrivent dans la stratégie nationale de digitalisation et d'inclusion financière, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à moderniser les moyens de paiement et à réduire la circulation du cash.

Cheklat Meriem

AVEC LA PARTICIPATION DE 60 PROJETS INNOVANTS LANCLEMENT D'UN CONCOURS NATIONAL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'université «Frères Mentouri» (Constantine 1) a donné le coup d'envoi, dimanche dernier, du Concours national d'intelligence artificielle.

Soixante (60) projets innovants y participent, au bénéfice de la communauté éducative à tous les niveaux et dans tout le pays. Cette initiative vise à soutenir et à diffuser la culture de l'innovation et à promouvoir les projets de recherche appliquée dans ce domaine dans le cadre de la Semaine nationale de l'intelligence artificielle et de la recherche scientifique 2025.

Le directeur du Centre d'intelligence artificielle de l'université Constantine 1, le professeur Salaheddine Saadouni, a souligné l'importance de l'événement dans une déclaration à l'APS, expliquant qu'il incarne une coopération académique efficace entre les trois universités de la wilaya (Constantine 1, Constantine 2 et Constantine 3). M. Saadouni a insisté sur le fait que cet effort collectif vise à favoriser l'échange d'expertise sous le slogan « Constantine, capitale de l'intelligence artificielle », soulignant ainsi le rôle pionnier des universités dans le soutien à la recherche scientifique et à l'innovation technologique.

Le professeur Karima Ben Mohamed, vice-directrice de la recherche scientifique et de la post-graduation et présidente du comité d'organisation, a précisé que la deuxième édition de la Semaine de l'intelligence artificielle et de la recherche scientifique se distingue par son envergure élargie, proposant un programme complet de conférences, d'ateliers pratiques et de concours variés. L'objectif est de favoriser l'intégration des différentes disciplines scientifiques, tout en offrant de nombreuses opportunités d'innovation à l'université et aux institutions émergentes non affiliées à



celle-ci. Le choix du slogan reflète clairement le rôle central que joue la ville dans le paysage national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ce concours, qui constitue l'un des temps forts de la Semaine des sciences, met en compétition 60 projets proposant des solutions innovantes et concrètes. Ces projets se déplacent dans quatre domaines clés : l'intelligence artificielle et ses applications, les technologies médicales, l'énergie et l'environnement, ainsi que les sciences humaines et sociales.

L'évaluation des travaux privilégie spécifiquement ceux qui apportent une valeur ajoutée tangible à l'économie nationale. Les juges accordent une importance particulière aux solutions qui contribuent à l'amélioration des services de santé et d'éducation, et qui soutiennent les efforts de protection de l'environnement et d'amélioration de la

qualité de vie du citoyen. Parmi les projets innovants participants figurent : des voitures intelligentes capables d'intervenir dans les feux de forêt pour les éteindre, des applications permettant de surveiller avec une grande précision les zones à risque d'incendie et des systèmes agricoles innovants pour analyser les maladies des plantes et modifier les méthodes agricoles afin d'améliorer la productivité.

UNE MOBILISATION NATIONALE ET DES FORMATIONS DE POINTE

Un jury spécialisé, composé d'experts de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle d'Alger, d'incubateurs d'entreprises et de centres de recherche scientifique, a été chargé d'évaluer les projets selon des critères précis prenant en compte l'innovation, la qualité technique et la faisabilité pratique. Les noms des lauréats des trois premières places seront annoncés jeudi prochain à l'issue des événements de la semaine. Le professeur Ahmed Bouras, directeur de l'université Constantine 1, a

souligné que ce concours représente « une opportunité de renforcer les capacités des étudiants, des enseignants et des chercheurs dans le développement de projets appliqués innovants et d'encourager l'interaction scientifique entre les trois universités ». Il a salué la large participation de nombreuses wilayas du pays telles que Tlemcen, Oran, Saida, Alger, Djelfa, Khencela, Adrar, Béchar et Tamanrasset, ce qui reflète l'ambition des jeunes de présenter des projets scientifiques et technologiques innovants.

En parallèle, 12 ateliers de formation spécialisés ont été organisés, couvrant notamment l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, le micro-contrôle (contrôle de précision), le prototypage et les logiciels de conception avancés comme SolidWorks. Des ateliers ont également été dispensés par une entreprise internationale, NVIDIA, dans le but de fournir aux participants les compétences pratiques essentielles au développement de leurs projets scientifiques. Selon les organisateurs, 932 candidatures ont été reçues pour ces ateliers, confirmant l'engouement : 585 ont été confirmées, portant le nombre final de participants à 450, avec la possibilité d'intégrer d'autres participants dans les périodes à venir.

Ces projets se déplient dans quatre domaines clés : l'intelligence artificielle et ses applications, les technologies médicales, l'énergie et l'environnement, ainsi que les sciences humaines et sociales.

L'évaluation des travaux privilégie spécifiquement ceux qui apportent une valeur ajoutée tangible à l'économie nationale. Les membres du jury accordent une importance particulière aux solutions qui contribuent à l'amélioration des services de santé et d'éducation, et qui soutiennent les efforts de protection de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie du citoyen.

Abir Menasria

DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE "DIPLOMAZIA ECONOMICA ITALIANA"

UN DOSSIER CONSACRÉ À L'ALGÉRIE

La revue « Diplomazia Economica Italiana », publiée par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a consacré, dans son dernier numéro, un dossier complet à l'économie algérienne. Le magazine met en avant la dynamique de diversification économique engagée dans le pays et l'intérêt croissant des entreprises italiennes pour le marché national.

Intitulé « Algérie, des perspectives et des opportunités au-delà du secteur des hydrocarbures », le dossier souligne l'importance des relations historiques et culturelles profondes entre l'Italie et l'Algérie, ainsi que leur proximité géographique. Il rappelle que la nouvelle orientation des relations bilatérales repose sur l'extension des domaines de coopération à de nouveaux secteurs, reflétant les transformations économiques récentes en Algérie.

La publication s'est attardée sur les progrès notables réalisés par l'Algérie en matière de développement économique et humain, grâce aux politiques sociales et à l'investissement dans les infrastructures. Passant en revue les opportunités d'affaires, elle met en avant l'attractivité du marché algérien pour les entreprises italiennes, y compris les petites et moyennes entreprises (PME). Les secteurs identifiés comme prioritaires incluent l'agriculture, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, les industries agroalimentaires et de transformation, la pharmacie, la mécanique et l'industrie automobile.

Parmi les facteurs d'attractivité de l'Algérie, la revue cite également le faible coût de l'énergie et des

matières premières, un capital humain qualifié grâce à un nombre important d'universités et de centres de formation, ainsi que la proximité des marchés de l'Afrique subsaharienne.

Rappelant que l'Algérie figure parmi les pays prioritaires du Plan Mattei, destiné à renforcer les partenariats italiens avec l'Afrique, le dossier met en avant les opportunités offertes par le secteur agricole, notamment grâce aux incitations à l'investissement dans les wilayas du Sud, visant l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. La publication souligne également les potentiels importants dans le bâtiment, l'industrie automobile, la sidérurgie et les énergies renouvelables. L'Algérie dispose d'un des plus grands potentiels solaires au monde et s'est fixé l'objectif d'atteindre 15 000 mégawatts issus de sources renouvelables d'ici 2035. Dans un entretien accordé à la revue, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a salué la dynamique de la coopération bilatérale, notamment dans l'énergie et les énergies renouvelables. Il a évoqué les projets futurs dans l'interconnexion numérique via un câble sous-marin, l'industrie

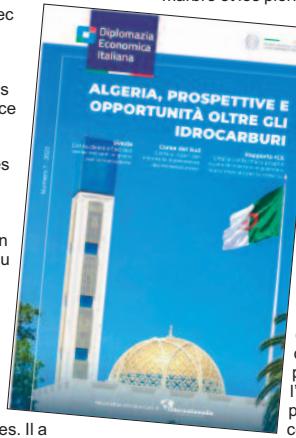
automobile, la pharmacie, la défense, les transports, l'innovation technologique et l'agroalimentaire.

M. Cutillo a également insisté sur l'attractivité du secteur automobile, citant l'usine Fiat d'Oran, et sur les perspectives prometteuses dans la sidérurgie, le marbre et les pierres ornementales. Il a rappelé l'accord signé en juillet dernier entre l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE) et Sonarem-Ettakwina, filiale du groupe Sonarem, pour créer un centre algéro-italien de formation pour les professionnels du marbre.

S'agissant des énergies renouvelables, l'ambassadeur a mis en avant l'importance des vastes ressources solaires et des projets prometteurs dans l'hydrogène vert et la gestion des déchets.

La revue a relevé la présence italienne notable en Algérie ces dernières années et l'intérêt croissant des entreprises italiennes pour les projets visant à diversifier l'industrie nationale et renforcer la production locale, illustrant une coopération bilatérale renforcée et tournée vers l'avenir.

Cheklat Meriem



ACTIFS VIRTUELS DE LA BANQUE D'ALGÉRIE LES LIGNES DIRECTRICES D'IDENTIFICATION ET D'INTERDICTION DÉFINIT

La Banque d'Algérie (BA) vient de frapper un grand coup dans la lutte contre la finance illicite. Elle a rendu publiques les lignes directrices (n° 06/2025) élaborées par sa Commission bancaire, un document de haute importance visant à encadrer strictement l'identification, le blocage et l'interdiction des opérations liées aux actifs virtuels.

Cette initiative réglementaire vise à assurer une application stricte des interdictions déjà prévues par la législation nationale, en ciblant les risques majeurs de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et d'autres usages illicites liés à ces monnaies numériques.

Ces lignes directrices sont une réponse directe aux défis posés par l'utilisation croissante de ces actifs, susceptibles d'être échangés ou transférés de manière digitale, souvent via des plateformes étrangères, malgré l'interdiction formelle de leur usage en Algérie.

Les actifs virtuels se distinguent fondamentalement des monnaies traditionnelles et des instruments financiers classiques par leur nature non souveraine et non garantie. En effet, ils sont caractérisés par l'absence de garantie étatique et sont exclus de tout adossement à l'or ou aux devises souveraines. De plus, ils sont strictement dissociés des valeurs numériques rattachées aux devises fiduciaires, titres financiers ou autres instruments financiers régulés.

Cependant, leur principal attrait réside dans la possibilité d'effectuer des transactions rapides et sans intermédiaire, une caractéristique qui les rend séduisants pour certains utilisateurs cherchant à contourner les contraintes bancaires. Malheureusement, cette même facilité d'exécution, combinée à leur opacité, attire également des acteurs malveillants, ce qui expose le système financier à des risques importants.

LES BANQUES

ET ALGÉRIE POSTE AU FRONT

La Commission bancaire souligne que ce nouveau cadre est destiné à orienter les institutions financières dans la mise en

œuvre de procédures et dispositifs rigoureux permettant le respect effectif de l'interdiction de l'utilisation de ces actifs au sein de leurs systèmes.

Les banques et Algérie Poste sont désormais sommées de renforcer drastiquement leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA/FT) face à la menace que représentent les actifs virtuels. Le plan d'action de la Commission bancaire inclut l'adoption d'une Approche Basée sur les Risques, nécessitant la mise en place d'une méthodologie d'évaluation des menaces adaptative, et l'application d'une Vigilance Renforcée qui se traduit par des mesures de diligence accrues envers les clients et leurs opérations.

En complément, les institutions financières doivent assurer une Surveillance et une Veille Active rigoureuses des transactions, tout en développant une veille stratégique ciblant notamment les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les sources ouvertes. Enfin, le plan d'action insiste sur l'importance de la Formation et du Contrôle, imposant l'organisation de formations dédiées et l'amélioration des systèmes de contrôle interne afin de prévenir efficacement et de détecter sans délai les activités suspectes liées aux actifs virtuels.

Le point le plus contraignant des lignes directrices concerne la procédure de signalement. En cas de suspicion, les banques et Algérie Poste devront informer immédiatement la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF).

Le document est sans équivoque : "Toute opération suspecte impliquant des actifs virtuels, ou toute transaction en lien avec ces actifs, doit faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès de la



CTRF". Il est rappelé que cette déclaration, qui relève du secret professionnel, doit inclure l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation du niveau de risque, et ce "sans délai dès la détection de comportements ou opérations présentant des signaux inhabituels ou suspects".

UN PHÉNOMÈNE SOUTERRAIN AUX CHIFFRES ALARMANTS

L'urgence de cette nouvelle régulation émise par la Banque d'Algérie est pleinement confirmée par le dernier rapport d'évaluation des risques élaboré par "la Cellule d'identification des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le cadre des transactions électroniques ou de l'utilisation de nouvelles technologies". Ce rapport met en lumière une progression significative de l'adoption des actifs virtuels en Algérie, soulignant la nécessité d'une intervention réglementaire immédiate.

Les chiffres contenus dans le rapport sont particulièrement alarmants : le Nombre d'Utilisateurs est estimé à plus de 1,74 million d'utilisateurs nationaux. Quant au Volume Reçu, sa valeur s'élève

à 9,7 milliards de dollars, un montant qui représente l'équivalent de plus de 16% du secteur informel et dépasse 4% du PIB national. Ces données révèlent l'ampleur du phénomène et son impact potentiel sur la stabilité financière et la traçabilité économique du pays.

Les crypto-actifs les plus utilisés témoignent d'une recherche de stabilité et de valeur : le Tether (USDT), un stablecoin, est dominant en nombre d'utilisateurs. Il est suivi par le Bitcoin (BTC), l'Ethereum (ETH) et le Litecoin (LTC).

Cependant, en termes de volume financier, le Bitcoin demeure prédominant, suivi du Tether et de l'Ethereum, en raison de sa valeur unitaire élevée qui génère des montants transactionnels importants malgré un nombre relativement restreint de transferts, selon les analyses du rapport. En adoptant cette posture stricte, la Banque d'Algérie tente de contenir un phénomène financier souterrain qui, par sa taille et son opacité, représente un risque systémique pour la stabilité de l'économie nationale et une menace directe pour l'intégrité du système financier.

G. Salah Eddine

FRET DES MARCHANDISES IMPORTÉES LES PRÉCISIONS DU MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a affirmé, dimanche dernier dans un communiqué, que l'autorisation exceptionnelle relative aux opérations de domiciliation bancaire concernant les frais de fret des marchandises importées vise à faciliter les opérations de fret. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations tient à apporter des précisions que ce qui a été mentionné dans le communiqué de

l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF) concernant les opérations de domiciliation bancaire relatives à l'autorisation exceptionnelle délivrée par les services du ministère, porte uniquement sur les frais de fret des opérations d'importation en cours jusqu'au 31 décembre 2025, afin de faciliter les opérations de fret. Les banques commerciales sont tenues de transmettre aux services du ministère le bilan de la domiciliation bancaire

des frais de fret durant la même période", lit-on dans le communiqué. "Concernant toutes les autres opérations d'importation, que ce soit l'activité d'importation dans le domaine de la gestion ou de l'équipement, ou la revente en l'état, elles demeurent soumises au programme prévisionnel et à la domiciliation bancaire délivrées par le département ministériel conformément à la réglementation et aux procédures en vigueur", ajoute le communiqué.

M. REZIG REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU FMI DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS ANNUELLES

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, dimanche dernier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Charalampos Tsangarides, dans le cadre des consultations annuelles menées par le FMI avec l'Algérie, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège

du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les mécanismes de soutien aux exportations et de renforcement du positionnement de l'Algérie sur les marchés internationaux. A cette occasion, M. Rezig a passé en revue les principales initiatives lancées par le ministère pour améliorer la compétitivité du produit national,

simplifier les procédures d'exportation et accompagner les exportateurs et les investisseurs, soulignant la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenaires et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération commerciale à l'échelle internationale. Le ministre a également mis en avant les efforts consentis par son département dans le domaine de la numérisation des procédures

d'exportation et d'importation afin de simplifier les opérations, d'accélérer les transactions et d'améliorer le climat des affaires, rappelant la création de deux instances dédiées à l'exportation et à l'importation pour accompagner les investisseurs dans leurs activités de commerce extérieur, ainsi que les mesures adoptées pour encadrer les opérations d'importation.



www.alger16.dz
Alger16 quotidien



LE CHEF DE L'ÉTAT SUR LE PROJET DE RÉALISATION DU FILM DÉDIÉ À L'ÉMIR ABDELKADER : «UN RETARD INJUSTIFIÉ»

Lors d'une rencontre avec la société civile de Constantine, tenue jeudi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu sur le projet de réalisation d'un film dédié à l'Émir Abdelkader. Un projet d'envergure nationale qui, selon lui, accumule un retard injustifié.

Le chef de l'État a exprimé son profond regret face à la lenteur du processus : « Pour produire un seul film sur notre symbole, le père et fondateur de l'État moderne, l'Émir Abdelkader, nous accusons un retard de plus de cinq ans. Les ressources financières existent, les moyens également. Malheureusement, plusieurs parties tentent de monopoliser le projet », a-t-il dénoncé.

Face à cette situation, le Président n'exclut pas un recours à des partenaires étrangers : « Nous serons peut-être obligés de le réaliser avec des étrangers. C'est lourd de sens », a-t-il averti, regrettant les blocages internes qui freinent l'aboutissement d'une œuvre censée mettre en lumière une figure majeure de l'histoire nationale.

R. C.



Le 14e Festival culturel national du théâtre amazigh s'est ouvert dimanche dernier dans une ambiance festive au théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna. L'événement a réuni de nombreux amateurs du 4e art, sous la supervision du représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Abderrezak Baba, et du wali de Batna, Riadh Benahmed.

La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre, est dédiée à l'artiste Salah Houche et placée sous le slogan « Le théâtre, pouls de notre identité ». Elle rassemble des artistes de théâtre, des intellectuels et des académiciens spécialisés dans le domaine.

Dans un discours lu en son nom par M. Baba, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a rappelé que le théâtre a toujours constitué le miroir de la société et une tribune vivante de sa conscience. Elle a également souligné l'importance de l'intégration du patrimoine amazigh et de l'utilisation de ses symboles comme jalon essentiel pour valoriser un élément authentique de l'identité nationale. Mme Bendouda a ajouté qu'il est légitime d'organiser des festivals et des événements rendant hommage à cet héritage, appelant à encourager les créateurs à investir le patrimoine amazigh.

14^e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH (23-27 NOVEMBRE)

ARTISTES, INTELLECTUELS ET ACADEMICIENS DANS UNE BELLE AMBIANCE

dans les œuvres théâtrales et cinématographiques. Elle a insisté sur l'importance de faire du festival un événement vivant et continu, et non limité à quelques jours.

De son côté, le commissaire du festival, Abdelhamid Alaoui, a affirmé que cette manifestation constitue un espace pour les créateurs afin de contribuer à la promotion, au développement du théâtre et à l'enrichissement de la scène culturelle nationale. Il a appelé les théâtres régionaux à soutenir les activités du festival avec des spectacles en tamazight pour éléver le niveau de la compétition.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un hommage à Salah Houche, en reconnaissance de ses contributions au théâtre amazigh. Artiste aux multiples talents, Salah Houche est fondateur de plusieurs troupes théâtrales et metteur en scène de spectacles remarquables. Il s'est également illustré dans la formation et l'accompagnement des jeunes artistes et dans la promotion de la langue et du patrimoine amazighs dans le théâtre.

Un spectacle intitulé « Ayache », mis en scène par Lahcen Chiba et abordant plusieurs sujets à caractère social, a été présenté lors de l'ouverture du festival. Au total, sept troupes théâtrales sont en lice pour les prix de cette 14e édition. Il s'agit de six associations culturelles provenant des wilayas de Tizi Ouzou (3), Bouira (2), Touggourt (1), ainsi que de la troupe du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Les spectacles ont été sélectionnés par un comité spécialisé dans le domaine, selon M. Alaoui.

En marge des représentations, deux tables rondes seront organisées au complexe culturel et sportif de la cité Kechida, autour

des thèmes « Discours visuel dans le théâtre amazigh » et « Utilisation du patrimoine populaire dans la création théâtrale ». Deux ateliers de formation sont également programmés pour les

amateurs de théâtre : le premier portera sur la scénographie et la mise en scène et le second sur le jeu d'acteur, animés par des artistes expérimentés.

Cheklat Meriem





ALGER16,

le quotidien du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

SOULAGER LA DOULEUR

L'APPORT DE LA RELAXATION, DE LA SOPHROLOGIE ET DE L'HYPNOSE

**DES MÉTHODES NATURELLES
ET COMPLÉMENTAIRES POUR MIEUX
VIVRE LA DOULEUR ET RETROUVER
LA QUALITÉ DE VIE**



La prise en charge de la douleur ne se limite plus aujourd'hui aux seuls traitements médicamenteux. De nombreuses méthodes de relaxation offrent des outils efficaces et accessibles pour diminuer la souffrance, le stress et leurs conséquences sur l'organisme. Parmi elles, la sophrologie et l'hypnose se distinguent par leur capacité à induire un état de conscience modifié, favorable à la récupération et au bien-être du patient.

LA RELAXATION, UN ALLIÉ NATUREL CONTRE LA DOULEUR

La relaxation regroupe différentes pratiques : détente musculaire, autotraining, massages, bains chauds, méditation, et même visualisations positives. Toutes visent à ramener le corps et l'esprit à un état de repos, ce qui favorise la phase de récupération après un épisode de stress ou de douleur. L'objectif principal est de limiter les réactions négatives du stress liées à la douleur contraction musculaire, anxiété, troubles du sommeil et de faciliter l'adaptation de l'organisme. Cet état particulier, appelé « état de conscience

modifié », est totalement naturel et permet au patient de reprendre le contrôle sur ses sensations corporelles.

LA SOPHROLOGIE : APPRENDRE À GÉRER SA DOULEUR AU QUOTIDIEN

La sophrologie a l'avantage d'être accessible à tous. Elle combine différents exercices : relaxation dynamique (mouvements doux), respiration contrôlée et visualisation mentale. Après avoir été guidé

par un sophrologue, le patient peut pratiquer seul ces techniques, à la maison ou au travail. Un véritable programme personnalisé peut être mis en place : chez les personnes migraineuses, la sophrologie aide à reconnaître les facteurs de risque, à espacer les crises et à les raccourcir. Elle s'adresse aussi à tous les patients souffrant de douleurs chroniques (mal de dos, douleurs articulaires, troubles post-opératoires). Durant une séance, le praticien guide le patient dans des exercices de respiration, des mouvements adaptés pour relâcher les tensions, puis des visualisations positives pour transformer la perception de la douleur. Les bénéfices sont multiples : diminution de la douleur, résistance accrue au stress, meilleure qualité de sommeil et d'attention.

L'HYPNOSE : REPROGRAMMER LA PERCEPTION DOULOUREUSE

L'hypnose, ou hypnothérapie, nécessite la présence d'un praticien formé. Par des techniques d'induction, le thérapeute accompagne le patient dans un état particulier, situé entre la veille et le sommeil. Dans cet état, l'attention du patient est tournée vers lui-même, ce qui permet au thérapeute d'émettre des suggestions visant à modifier la perception de la douleur — transformer une brûlure en sensation fraîche, déplacer la douleur dans le corps, ou l'atténuer.

LE PROCESSUS SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES :



- Détente profonde (pré-induction),
- Focalisation sur une sensation ou une partie du corps (induction),
- Suggestion thérapeutique ciblée,
- Retour à l'éveil, sans sensation de malaise.

Ce type de prise en charge est efficace dans les douleurs aiguës (post-opératoires, urgences) et chroniques (migraine, lombalgies, fibromyalgie, douleurs liées à des maladies graves). L'hypnose ne prive jamais le patient de sa conscience ou de son libre arbitre : il reste maître de lui-même tout au long de la séance.

DEUX MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES, INTÉGRÉES À LA MÉDECINE MODERNE

De nombreuses études confirment l'efficacité de la sophrologie et l'hypnose pour diminuer l'intensité et la fréquence de la douleur, mais également pour améliorer la gestion du stress et la qualité de vie chez le patient douloureux. Pratiquées régulièrement, ces techniques favorisent une meilleure récupération et permettent aux patients de retrouver confiance et autonomie dans leur

parcours de soins. En conclusion, sophrologie et hypnose sont des approches naturelles, sécurisées et non invasives, de plus en plus intégrées à la prise en charge globale de la douleur. Elles peuvent être proposées en complément d'un suivi médical personnalisé, offrant à chacun la possibilité de mieux vivre la douleur et de reprendre sa vie en main.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

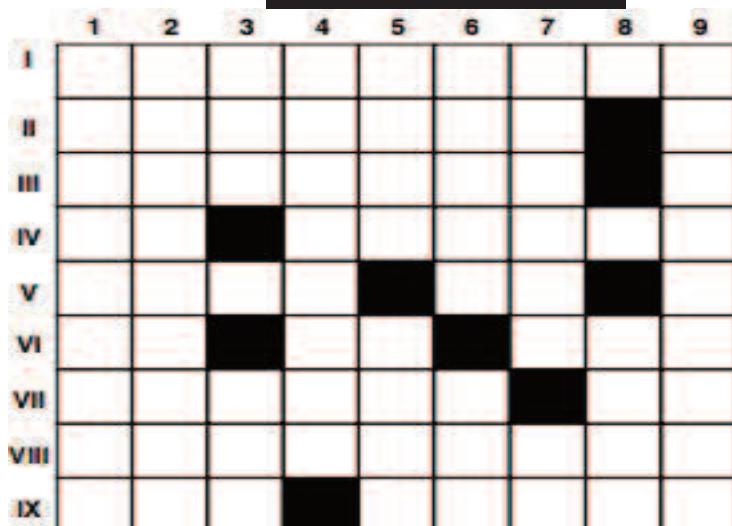
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1301



HORizontalement

SOLUTION N°1300

I. Permutation. II. Ça fait mauvaise impression.
III. L'enfer du GI. IV. Argent. Barrent.
V. Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame
oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion.
VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

VERTICalement

1. Parties remises. 2. Excentrique. 3. Aurochs.
Etendue d'eau. 4. Vespasienne. 5. Volcan.
Prénom allemand. 6. Changeais de timbre.
Planche. 7. Conduit. Mesure l'intelligence.
8. Grimace. 9. Se déplacer à pas de souris.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	A	R	C	H	E	M	I	N	E
2	E	L	H	A	N	C	E	S		
3	K	E	P	I	T	E	E	P		
4	J	A	C	R	E	B	O	A		
5	N	E	V	A	S	O	E	U		
6	O	V	I	N	E	P	R	I	S	
7	I	L	A	N	G	A	G	E		
8	S	I	L	T	E	L	S	I		
9	E	C	O	U	R	T	E	S	O	
10	S	E	N	N	E	S	E	M	S	

SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1301

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

5	2		6				7	1		
7	6		1		9	3				
		3			4				8	
6							7	3		
9			5		3				4	
	1	7							9	
8			2				5			
		6	8		5			1	7	
4	5				7		8	6		

SOLUTION N°1300

6	4	3	5	7	1	8	9	2		
7	2	8	3	9	4	5	6	1		
1	5	9	2	8	6	7	3	4		
4	3	6	9	2	5	1	7	8		
8	1	2	6	4	7	3	5	9		
9	7	5	1	3	8	4	2	6		
5	8	7	4	6	9	2	1	3		
3	9	4	7	1	2	6	8	5		
2	6	1	8	5	3	9	4	7		

CHOISI LE BON CHEMIN

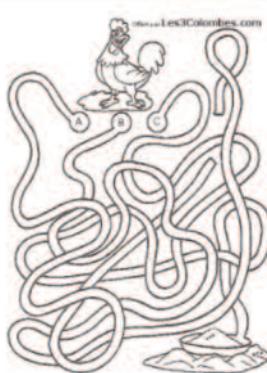


PHOTO DU JOUR



Un chien qui goûte à tous les sports...

MOTS MÊLÉS

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	R	O	D	I	S	A	N	K	M	
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	L	
R	S	G	T	E	D	U	T	I	L	A	E	A	G	A	
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	E	

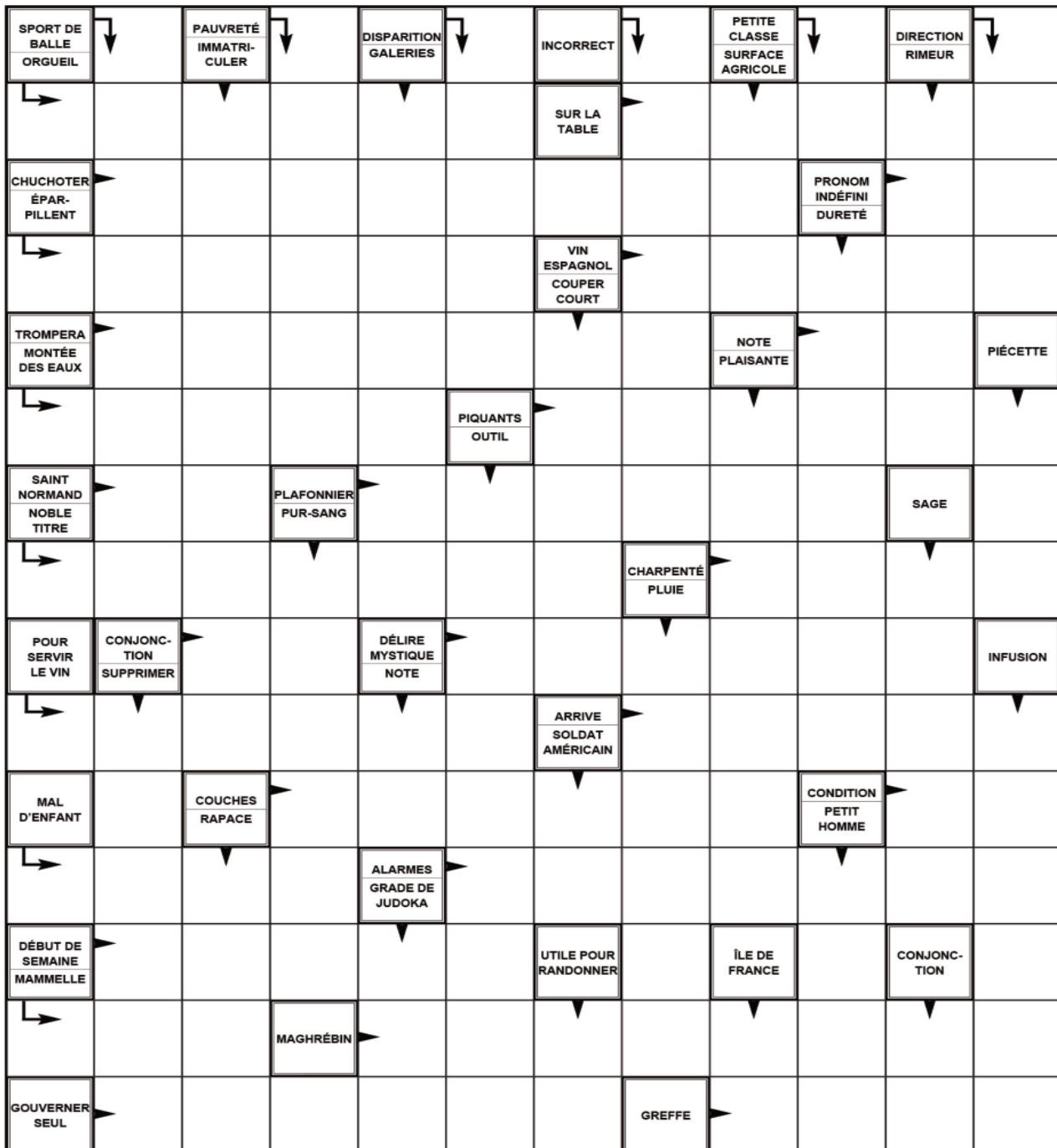
ALPAGE
ALPES
ALPINISME
ALTITUDE
ANDES
APLOMB
ARMOR
ASCENSION
BALISAGE
CAMPING
CANYONING
CASCADE

CHALET
DÉGEL
ESCALADE
EVEREST
FORÊT
HIMALAYA
GLACIER
MASSIF
MONTAGNE
NEIGE
OISANS
PANORAMA

PISTE
RANDONNÉE
RAQUETTES
REMONTÉE
ROCHEUSES
SIERRA
SOMMET
TÉLÉPHÉRIQUE
TERTRE
TOURISME
TRANSAT
TREKKING

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°287
Le mot-mystère est : FINALE

Mots Fléchés N°1219



ALGER16
Votre journal !

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1218

M	L	T	S	I	S
C	A	N	I	E	F
I	N	E	E	F	F
E	F	F	E	F	E
F	A	T	I	E	A
A	T	I	D	E	M
T	I	D	U	R	A
I	D	U	T	O	R
D	U	T	O	S	P
U	T	O	S	S	R
T	O	S	S	S	B
O	S	S	S	S	I
S	S	S	S	S	C
S	S	S	S	S	E
S	S	S	S	S	T
S	S	S	S	S	I
S	S	S	S	S	C
S	S	S	S	S	E

FORMULE 1

HAMILTON VIT LA PIRE SAISON DE TOUS LES TEMPS

Après un nouveau week-end extrêmement difficile à Las Vegas, Lewis Hamilton a livré l'un des constats les plus sombres de sa carrière. Le septuple champion du monde, pourtant habitué aux saisons compliquées depuis l'ère Red Bull, a confié vivre « la pire saison de tous les temps », persuadé que ses efforts, quels qu'ils soient, ne produisent aucun effet positif et que la situation « ne fait qu'empirer ».

UN WEEK-END DE PLUS A OUBLIER

À Las Vegas, Hamilton a affiché une forme en berne du début à la fin du week-end. Dès les qualifications, il a signé la pire séance de sa saison, peut-être même de sa carrière, incapable de faire fonctionner sa Ferrari sur un circuit très glissant et exigeant. Relégué loin sur la grille, il a ensuite passé toute la course à courir après un rythme qui ne venait jamais. Il a finalement franchi la ligne d'arrivée à la douzième place, ne sauvant qu'un point dérisoire — transformé ensuite en huitième place après la disqualification des deux McLaren. Un résultat presque symbolique, mais qui ne change rien au sentiment général d'impuissance.

UNE SAISON CATASTROPHIQUE STATISTIQUEMENT

À deux courses de la fin, Hamilton n'a toujours pas réussi à monter sur un podium en 2025. Avant lui, aucun multiple champion du monde n'avait traversé une saison complète sans podium avec une écurie du calibre de Ferrari.

Il occupe seulement la sixième place du championnat pilotes, et son retard sur son coéquipier Charles Leclerc est abyssal : 73 points. Pire encore, Leclerc l'a battu à chaque Grand Prix depuis le début de l'année, renforçant une dynamique interne difficile à vivre pour un pilote au palmarès aussi riche.

UN PILOTE DÉSEMPARÉ

Au micro de Sky Sports, Hamilton n'a pas cherché à masquer son abattement. Il s'est dit « terriblement mal » émotionnellement et mentalement, et a affirmé vivre « la pire saison de tous les temps » au point de ne plus savoir quoi faire pour enrayer la spirale. Il explique essayer « tout, dans et hors de la voiture », évoquant un travail intense sur la préparation, le pilotage, le setup et même l'aspect psychologique. Mais rien n'y fait. Selon lui, chaque week-end semble confirmer la même tendance : « Peu importe ce que je fais, ça empire. »

DES RÉPONSES TRÈS BRÈVES, RÉVÉLATRICES DE SON ÉTAT

Face aux journalistes de la presse écrite, Hamilton était encore plus fataliste. Ses réponses, souvent courtes voire laconiques, témoignaient d'un pilote excédé par sa situation. Lorsqu'on l'interroge sur le fait d'avoir gagné dix places en course, il coupe court : « Zéro satisfaction. Gagner dix places ne veut rien dire. C'était un mauvais week-end, point final. » À la question suivante - « Y a-t-il au moins un point positif à retenir ? » - il répond un simple : « Non. » Même son départ réussi, qui l'a vu éviter le chaos du premier virage après l'accrochage impliquant Gabriel Bortoleto, Lance Stroll et Pierre Gasly, n'a pas trouvé grâce à ses yeux : « J'ai juste évité les ennuis », a-t-il commenté sèchement.

UN AVENIR IMMÉDIAT QUI N'INSPIRE PAS L'OPTIMISME

Interrogé sur les deux dernières courses de la saison, au Qatar puis à Abu Dhabi, Hamilton n'a pas montré plus d'enthousiasme. Ferrari vise encore mathématiquement la deuxième place du



BASKET-BALL - NBA

Russell Westbrook brillant sur son ancien parquet

« Regarder la passion et l'agression avec lesquelles il joue depuis des années est spécial. C'est palpable. On peut le sentir. » Ainsi s'exprime Doug Christie en parlant de Russell Westbrook, l'un des rares rayons de soleil dans le début de saison ténèbreux des Kings. La nuit passée à Denver, alors que les Nuggets se posaient comme grands favoris, Westbrook a été énorme dans le dernier quart-temps : 15 points et que des bons choix. Le vétéran s'est carrément retrouvé en duel avec Nikola Jokic qui, avec ses 44 points, a tout donné pour sa formation. Mais Westbrook et sa bande ont eu le dernier mot.

« C'est un compétiteur. Peu importe les conditions, il va toujours se battre sur le terrain. Quand il y met tout

ce qu'il a, c'est vraiment impressionnant, surtout après avoir joué contre lui toute ma carrière », complimente DeMar DeRozan, également auteur d'un tir important sur la fin.

« Parfois, c'est tout ce dont on a besoin, un petit coup de pouce positif dans la bonne direction, dit encore l'arrière en pensant à la série de huit revers de suite des Kings qui s'est terminée. Pas seulement pour moi, mais pour nous tous collectivement. Voir Russ réussir un gros tir, c'est énorme. Voir Keegan (Murray) faire des actions décisives, être de retour sur le terrain, c'est énorme. Et ça vaut pour tout le monde. »



TENNIS/COUPE DAVIS L'Italie sacrée pour la troisième année consécutive



L'Italie n'a pas eu besoin de Jannik Sinner ni même de Lorenzo Musetti pour remporter la quatrième Coupe Davis de son histoire. À domicile, les Transalpins ont été portés par un public de feu, ce qui leur a permis de ne perdre aucun match du tournoi.

Opposé à Pablo Carreño Busta, Matteo Berrettini a enchaîné un onzième succès consécutif en Coupe Davis. Valeur sûre de la Squadra Azzurra, l'Italien n'a pas perdu un seul set de la semaine. Face à l'Espagnol, il s'est d'abord emparé du service de son adversaire au meilleur moment, à 5-3 dans le premier set. Après avoir empêché la première manche 6-3, il a répété le scénario pour faire la différence à 5-4 dans le deuxième acte, concluant le match sur le score de 6-3, 6-4. Après son match légendaire en demi-finale, au cours duquel il avait sauvé sept balles de match face à Zizou Bergs, Flavio Cobolli avait l'occasion d'offrir le titre à son pays. Pourtant, tout n'a pas très bien débuté pour l'Italien, qui a lourdement concédé la première manche 6-1. L'Espagnol a même breaké dès l'entame du deuxième set, avant que Cobolli ne réplique dans la foulée.

Après avoir manqué quatre balles de set à 6-5, le joueur de 23 ans a finalement fait la différence dans le jeu décisif pour recoller à une manche partout (1-6, 7-6). Porté par le public, il a mieux contenu ses nerfs que son adversaire, qui a craqué à 5-5. Au moment de servir pour le match, l'Italien n'a pas tremblé, permettant à son pays de s'offrir un troisième sacre consécutif dans la compétition (1-6, 7-6, 7-5).

À l'image de sa semaine parfaite, l'Italie s'impose 2-0 en finale, sans avoir besoin de disputer le double décisif. Pour la deuxième année de suite, l'Italie impose une véritable hégémonie sur le tennis international, en remportant coup sur coup la Billie Jean King Cup et la Coupe Davis, en 2024 puis en 2025.

COUPE DE LA CAF (1^{re} JOURNÉE DES POULES)

L'USM ALGER FAIT SON ENTRÉE AVEC SUCCÈS

L'USM Alger a entamé, dimanche soir à Alger, la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, avec une victoire salutaire (3-2) contre le FC San Pedro de Côte d'Ivoire. Les Usmistes ont ainsi réussi l'essentiel mais sans vraiment convaincre dans un stade du 5-Juillet tout acquis à leur cause.

Pour un prétendant au sacre, l'USMA n'a pas vraiment joué le match qu'il fallait, en témoigne cette réaction du coach Benchikha qui a quitté le terrain en fin de match pas vraiment satisfait de la production de son équipe malgré le résultat en sa faveur qui lui permet de se mettre en pole position de ce groupe A, au terme de cette première journée. Les Algériens ont bien débuté la partie, en imposant un rythme qui a contraint l'adversaire à se confiner en arrière avec de rares montées qui auraient retenu l'attention. Le pressing usmiste apportera son premier but à la 17^e minute de jeu suite à un corner repris dans la surface par Ghacha, délivrant ainsi la galerie qui commençait à s'impatienter. Libérés par cette première réalisation, les camarades de Draoui continueront de pousser,



mais sans grand succès devant les buts, parfois par précipitation, parfois faute de concentration et d'une meilleure maîtrise dans la finition. Et le score en restera là jusqu'au renvoi des deux équipes dans les vestiaires. Au retour de la pause, l'animation changea de physionomie avec les Ivoiriens qui osent enfin sortir de leur périmètre pour aller alerter Benboubt. Mais c'est l'USMA qui réussira à scorer une seconde fois à la 61^e, par l'intermédiaire d'Allié qui, d'une tête bien appuyée et placée hors de portée du gardien ivoirien, libère

davantage ses camarades, et Benchikha paraissant anxieux jusque-là sur la ligne de touche. Telle une bête blessée, les Ivoiriens se montrent alors plus entreprenants et réussiront à porter le danger à plus d'une fois autour du but usmiste. Kamagaté parviendra même à réduire le score à la 65^e suite à une sortie hasardeuse de Benboubt amplifiée par une défense perdue sur l'action. A 2 à 1, le doute s'installe alors chez Chemalone et ses coéquipiers qui accuseront le coup, laissant par moment l'adversaire

faire. Heureusement que le capitaine Redouani, lancé en profondeur, à la 80^e, parviendra au bout d'une belle accélération, et une remise, à tromper une nouvelle fois la vigilance du gardien adverse et rassurer son camp par un 3e but. C'était après une bonne tranche marquée par des attaques en alternance, d'un côté comme de l'autre, durant laquelle les Ivoiriens pourront se vanter d'avoir joué d'égal à égal, face au « favori » au sacre final. Loin de baisser les bras, le FC San Pedro arrivera encore à répliquer une autre fois victorieusement pour ramener le score à 3 à 2 dans les temps morts de la rencontre. Au bout, l'USMA a certes gagné et réussi l'essentiel mais en se faisant des frayures devant un adversaire pourtant

modeste. A signaler que dans l'autre match de ce groupe A, l'Olympique Safi du Maroc, qui restait sur 5 défaites de suite en championnat local, ce qui lui vaut sa dernière place au classement après 8 journées jouées, est allé vaincre Djoliba de Bamako en déplacement (0 - 1). Les Usmistes, appelés à se rendre chez cet imprévisible adversaire marocain, lors de la 2^e journée de la compétition, prévue le week-end prochain, sont donc doublement avertis.

Djaffar C.

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE Le stage entamé à Sidi Moussa



En prévision de la double opposition amicale contre le Kenya, programmée les 26 et 30 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la sélection nationale féminine a entamé, hier, son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger. Le stage entre, doit-on le rappeler, dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Le regroupement devrait s'étaler jusqu'au 2 décembre prochain. A signaler que la première rencontre contre le Kenya aura lieu donc demain

mercredi à 17h00, et la deuxième dimanche prochain à 15h00. Les 26 joueuses convoquées pour ce stage sont les trois gardiennes Ngazi (Olympique de Marseille), Lounas (ASE Alger-Centre) et Haleyi (JS Kabylie), alors que le collectif des joueuses de champ se compose des Benaïssa (FC Fleury), Abadou (FC Sion), Adjabi (Le Havre AC), Alouache (Antalyaspor), Battouri (Stade de Reims), Belkhir (AS Saint-Étienne), Belloumou (West Ham), Bendris (AS Cannes), Bethi (FC Nantes), Boussaha (Al Ittihad), Boutaleb (AJ Auxerre), Bouzid (Thonon Évian), D'Oria (Le Mans FC), Guellati (RC Lens), Hamideche (Besiktas), Jacob (FC Metz), Khezami (OM), Khiri (Yverdon-Sport), Naïli (AS Cannes), Ould Braham (Trabzonspor), Sidi Moussa (FC Fleury), Smits Ouragh (Stade de Reims) et Taleb Muller (FC Sion).

LES U20 DEPUIS HIER EN TUNISIE POUR LE TOURNOI AMICAL DE L'UNAF

La sélection nationale féminine des moins de 20 ans a rallié la Tunisie, hier matin, pour prendre part

au tournoi amical de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 24 novembre au 3 décembre 2025, à Tunis. Ce tournoi réunira la Tunisie, le Maroc, la Libye, l'Égypte et la Jordanie, en tant qu'invitée hors zone. Auparavant, les joueuses algériennes avaient effectué, la veille, soit dimanche dernier, une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa, avec l'entame de leur regroupement. Vingt-deux joueuses, issues du championnat national et de championnats étrangers, ont été convoquées par le sélectionneur national, M. Abdennour Mira, pour la circonstance. Pour rappel, la compétition se déroulera en deux groupes, avec le groupe 1 composé de la Tunisie, l'Égypte ainsi que la Libye, et dont les rencontres se joueront à Tunis. Pour le groupe 2 qui réunit l'Algérie, le Maroc et la Jordanie, les matchs se joueront à Sousse. Les premiers de chaque groupe animeront la finale, tandis que les deuxièmes et troisièmes s'affronteront respectivement pour les 3^e et 5^e places, le 2 décembre prochain. Les Vertes feront leur entrée en compétition, mercredi 26 novembre, face au Maroc, avant d'affronter la Jordanie le vendredi 28 novembre.

D. C.

